



Lycée d'Enseignement Agricole Privé de St Maximin
Chemin du Prugnon - 83470 SAINT MAXIMIN
Tel : 04 94 86 52 93
Fax : 04 94 59 78 91
E Mail : st-maximin@cneap.fr



**REGLEMENT INTERIEUR A RESPECTER
PENDANT UN VOYAGE SCOLAIRE
A L'ETRANGER OU EN FRANCE**

Tout élève qui participe à un voyage scolaire doit observer un certain nombre de règles et donc d'attitudes. Qu'il soit mineur ou majeur, il se plie à celles-ci qu'il n'a pas édictées mais qu'il doit respecter dans un tel voyage.

1. Des adultes, professeurs pour la plupart du temps, ont accepté de rendre possible le souhait des élèves. Ils attendent donc une réponse positive des élèves à leurs demandes :

Etre un véritable élève « acteur d'un projet »

C'est rendre possible un rêve et savoir le réaliser concrètement avec d'autres.

2. Voyager, c'est prendre des risques.

Etre un élève responsable, c'est savoir qu'on court des risques, c'est réduire aussi les risques pour soi et pour les autres.

Les respects des règles de sécurité sont impératifs et ne peuvent être l'objet de conciliation :

- fumer lors du voyage et tout particulièrement dans des lieux interdits et lors de visites. Pour les collégiens (4^{ème} et 3^{ème}), il est strictement interdit de fumer.
- utiliser des objets qui peuvent blesser, jouer à des jeux dangereux,
- ne pas respecter les consignes de visites,
- ne pas respecter le code de la route et du piéton.

3. Voyager, c'est vivre en groupe.

Utiliser un moyen collectif de transport nécessite que soit rendu sociable et convivial ce moyen :

- Pas de déplacement intempestif,
- Pas de cris, source de confusion ou d'excitation,
- Pas de traces de son passage, (papiers,... etc,...)

Voyager, c'est avancer en respectant les horaires.

Tout retard, c'est le retard multiplié par le nombre de participants.

Voyager c'est vivre ensemble les moments de convivialité du soir.

4. Voyager, c'est garder son esprit lucide pour se protéger et pour apprendre, pour découvrir et rencontrer :

- Pas de tabac dans les lieux publics (gare SNCF, transports en commun, aéroports, bâtiments publics et entreprises, ...), comme la Loi l'exige,
- Pas d'alcool, comme la Loi l'exige,
- Pas de produits illicites (cannabis, ...), comme la Loi l'exige.

Se rappeler qu'en cas de contrôle, toute prise de produit illicite est perceptible trois semaines après. Le contrôle positif de tout individu à la frontière d'un pays arrête le car, donc le voyage à l'étranger, ... Les adultes accompagnateurs, en cas de doute, se réservent le droit d'un contrôle à la frontière.

5. Voyager, c'est fatigant.

- Chacun doit savoir se reposer raisonnablement,
- Chacun doit respecter positivement le repos de l'autre,

Donc, Pas de bavardages dans les couloirs,
Pas d'intrusions intempestives dans les chambres autres que la sienne,
Pas de sorties festives nocturnes.

6. Voyager notamment à l'Etranger, c'est découvrir d'autres façons de vivre :

L' « autre » est un étranger,

Pour instaurer un rapport de confiance, alors qu'il est déjà accueillant, il convient de le respecter, en ne se montrant pas soi-même convaincu d'être le civilisé et lui, le barbare.

Etre civilisé, dans tout pays ou toute région française, c'est être vêtu correctement, être respectueux et poli, calme et paisible, désireux de rencontrer et d'apprendre.

Le barbare est débraillé, fait beaucoup de bruit et lui, il sait tout, il n'a plus rien à apprendre et il a tout vu.

7. Voyager, c'est gérer l'imprévu ou le non organisé.

Les temps autonomes, accompagnés ou non, doivent être l'image parfaite du voyage par :

Le Respect des personnes, des horaires et de la convivialité.

- Savoir voyager
 - C'est participer pleinement et comprendre ce qui se passe pendant un voyage scolaire,
 - C'est assurer un accueil de qualité aux futurs visiteurs (voyages d'études des promotions futures),
- Gâcher son voyage,
 - C'est gâcher le voyage de ses camarades et des professeurs, mais tout aussi sûrement, gâcher le voyage professionnel des futurs visiteurs.

8. Le « non » respect des consignes précédentes peut entrainer un voyage écourté.

Si un ou plusieurs élèves ne respectent pas les consignes jusqu'à mettre en danger le groupe, les professeurs prendront sans aucune hésitation la décision d'écourter le voyage d'études.

Cette décision entrainera :

- La convocation de tous les parents des élèves perturbateurs.
 - Des sanctions seront automatiquement prises jusqu'à la décision de mettre en place un conseil de discipline,
 - Une note de « 0/20 » concernant l'évaluation associée au voyage d'études pour ces élèves.
 - Une facturation intégrale du voyage aux familles.

Date :

Signature élève

Signature parents